

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Portage-du-Fort, tenue le 6 mars 2024 à 19 h 15, à laquelle étaient présents :

La mairesse, Lynne Cameron, Siègne #1 Jacques Guérette, Siègne #3 Dominic Bisson, Siègne #4 Kim Elliott Siègne #6 Alan Farrell, ainsi que Lisa Dagenais, la directrice générale.

Absents : Siègne #2 Brooke Mallette, Siègne #5 Cody Coughlin

Minutes of an ordinary meeting of the Council of the municipality of Portage-du-Fort, held on the 6th of March 2024, at 7:15 p.m., to which were present:

Mayor Lynne Cameron, Seat #1 Jacques Guérette, Seat #3 Dominic Bisson, Seat #4 Kim Elliott, Seat #6 Alan Farrell, also Lisa Dagenais, Director General.

Absent: Seat #2 Brooke Mallette, Seat #5 Cody Coughlin

MUNICIPALITÉ / MUNICIPALITY DE / OF PORTAGE-DU-FORT

**SÉANCE ORDINAIRE / REGULAR MEETING
DU / OF**

6 MARS 2024 / MARCH 6, 2024

**BUREAU MUNICIPAL / MUNICIPAL OFFICE
19 h 15 / 7 :15 PM**

ORDRE DU JOUR / AGENDA

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / OPENING OF THE MEETING
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA
3. DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS/ DECLARATION OF CONFLICTS OF INTERESTS
4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE (FÉVRIER) / BUSINESS FROM THE PREVIOUS MEETING (FEBRUARY)
5. RAPPORT DE L'OFFICIER / DESIGNATED OFFICER'S REPORT
6. DEMANDES DES CONTRIBUABLES / TAXPAYERS' REQUESTS
7. MOT DU MAIRE / MAYOR 'S WORD
8. RÉOLUTION – COMPTES À PAYER LE 7 MARS 2024 / ACCOUNTS TO BE PAID MARCH 7, 2024
9. INFORMATION – COMPTES ET RÉMUNÉRATIONS PAYÉS EN FÉVRIER 2024 / ACCOUNTS AND REMUNERATIONS PAID IN FEBRUARY 2024
10. RÉOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2024 – SÉANCE ORDINAIRE/ MINUTES FROM THE REGULAR MEETING OF FEBRUARY 7, 2024
11. RÉOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2024- SÉANCE EXTRAORDINAIRE / MINUTES FROM THE SPECIAL MEETING OF FEBRUARY 22, 2024

12. RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT 021-2024 / ADOPTION OF THE BYLAW 021-2024 OPEN AIR FIRES
13. RÉSOLUTION – TECQ 2024-2028
14. INFORMATION – TECQ 2018-2023
15. INFORMATION – ART PONTIAC ART
16. INFORMATION – PRACIM
17. DEMANDE DE LETTRE DE SUPPORT – CHALK RIVER / REQUEST FOR LETTER OF SUPPORT – CHALK RIVER
18. CORRESPONDANCE / CORRESPONDENCE
19. LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT

017-2024 RÉSOLUTION - OUVERTURE DE LA SÉANCE / RESOLUTION- OPENING OF THE MEETING

Proposé par Alan Farrell et résolu à l'unanimité que cette séance soit ouverte à 19 h 15.

Adoptée

It is moved by Alan Farrell and unanimously resolved that the meeting be open at 7:15pm.

Carried

017-2024 RÉSOLUTION - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / RESOLUTION-ADOPTION OF THE AGENDA

Proposé par Kim Elliott et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

Moved by Kim Elliott and unanimously resolved that the agenda be accepted as presented.

Carried

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS / DECLARATION OF CONFLICTS OF INTERESTS

Aucun / None

AFFAIRES DÉCOULANTES DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES (FÉVRIER). / OLD BUSINESS FROM THE PREVIOUS MEETINGS (FEBRUARY).

Jacques Guérette : Cabane de pêche sur glace / Ice fishing shack

RAPPORT DE L'AGENT DÉSIGNÉ / DESIGNATED OFFICER'S REPORT

Dépôt du règlement – Dérogations mineures / Tabling of Bylaw – Minor Variances

Dominic Bisson donne l'avis de motion / Dominic Bisson gives the Notice of Motion

DEMANDE DES CONTRIBUABLES / TAXPAYERS' REQUESTS.

Tim Soulière demande un remboursement pour un pneu suite à un objet qui a causé une crevaison au lieu de recyclage. Les membres du conseil refusent la demande. / Tim Soulière is requesting a reimbursement for his tire due to an object that caused a flat from the recycling area. The council refuse the refund.

018-2024 RÉSOLUTION – INSTALLATION DE DOS D'ÂNE / INSTALLATION OF SPEED BUMPS

Il est proposé par Alan Farrell et résolu à l'unanimité de faire l'installation de dos d'âne sur les rues Mill et Water Lane. Dominic Bisson ira voir pour l'endroit de l'installation.

Adoptée

It is moved by Alan Farrell and unanimously resolved to proceed in the installation of speed bumps on Mill and Water Lane. Dominic Bisson will check for the location of the installation.

Carried

MOT DU MAIRE / MAYOR'S WORD

Madame la mairesse informe les membres du conseil de différents sujets. /

The Mayor informs the council members on various subjects:

- Rencontres / Meetings : Wakefield – Hydro Québec, Rencontres de Vitalisation, Energy from Waste
- Problématique d'eau les 28 & 29 février / Water Problems on February 28 & 29;
- André Fortin est venu pour une rencontre à nos bureaux avec Denise Morrissette / André Fortin was attended a meeting at our office for with Denise Morrissette;
- Tourisme / Tourism
- Thierry Raimbault – Recyclage / Recycling
- Mme la mairesse siège sur 6 comités / The mayor sits on 6 committees;
- Major Troy Ricard – lettre de reconnaissance / letter of recognition;
- Correspondance concernant les inondations / Correspondence regarding flooding;

- les inspecteurs de la MRC sont dans la municipalité pour quelques semaines pour des évaluations / MRC inspectors are in the municipality for a few weeks to carry out assessments
- Correspondance de Sophie Chatel / Correspondence from Sophie Chatel;
- Dépôt de 19,260.71\$ provenant de Recyc-Québec / Deposit from Recyc-Quebec in the amount of \$19,260.71;
- Nouvelles heures du bureau de poste / New post office hours;
- Correspondance du MAMH – Harcèlement aux membres du Conseil / Correspondence from MAMH – Harrassment towards the council members;
- McGrimmon – taxe de carburant / Fuel surcharge
- Résolution de la MRC – Dénonciation information personnelle / Denunciation of personal information.
- Formation d'éthique pour le nouveau conseiller. S'informer auprès des autres municipalités si elles ont de nouveaux membres du conseil qui doivent prendre la formation. / Ethics training for new councillor. Ask other municipalities if they have new council members that would need to take the training.

019-2024

RÉSOLUTION – PRABAM RESOLUTION

Proposé par Alan Farrell et résolu à l'unanimité d'accepter les dépenses encourues de la subvention du PRABAM au montant de 75,000.00\$.

ATTENDU QUE Le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale.

ATTENDU QUE La municipalité de Portage-du-Fort a pris connaissance du Guide du PRABAM et elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

Adoptée

It is Moved by Alan Farrell and unanimously resolved to accept the expenses incurred from the PRABAM grant in the amount of \$75,000.00.

WHEREAS the municipal council ratifies and confirms the completion of the work covered by the final rendering of accounts.

WHEREAS the Municipality of Portage-du-Fort has read the PRABAM Guide and undertakes to comply with all its terms and conditions.

Carried

020-2024

RÉSOLUTION – MANDATER ÉMILIE CHAZELAS – CONSULTANTE POUR LE PROGRAMME PRACIM/ MANDATE ÉMILIE CHAZELAS AS CONSULTANT FOR THE PRACIM GRANT

Proposé par Kim Elliott et résolu à l'unanimité de mandater Émilie Chazelas – consultante pour le programme PRACIM. Ses frais pour la rédaction du dossier, préparation du budget selon les critères du programme, rencontres, corrections et ajustements, communications et les suivis pour un total de 21h au montant de 1 890.00\$, suivis 1% et la reddition de comptes (option) 105.00\$/h.

Adoptée

Moved by Kim Elliott and unanimously resolved to mandate Émilie Chazelas as consultant for the PRACIM Grant. Her fees for writing the file, preparing the budget according to the program criteria, meetings, corrections and adjustments, communications and follow-ups for a total of 21h in the amount of \$1,890.00, 1% follow-ups and reporting (optional) \$105.00/hr.

Carried

Je soussignée Lisa Dagenais, Directrice générale de la municipalité de Portage-du-Fort, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

I, the undersigned, Lisa Dagenais, Director General of the Municipality of Portage-du-Fort certify that there are sufficient credits available to carry out the expenditure mentioned above.

021-2024

RÉSOLUTION – SOUMISSION DE L'ENTRÉE SUR LE CÔTÉ DE LA SALLE MUNICIPALE / QUOTE FOR THE SIDE ENTRANCE OF THE MUNICIPAL HALL

Il est proposé par Jacques Guérette d'accepter la soumission des Toitures Boulet pour l'entrée sur le côté de la salle municipale au montant de 3 423.00\$. Cependant, demander à Robert Boulet pour une entente mutuelle de répartir les coûts avec la municipalité.

Adoptée

It is moved by Jacques Guérette to accept the quote des Toitures Boulet for the side entrance to the municipal hall in the amount of \$3,423.00. However, ask Robert Boulet for a mutual agreement to split the costs with the municipality.

Carried

Je soussignée Lisa Dagenais, Directrice générale de la municipalité de Portage-du-Fort, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

I, the undersigned, Lisa Dagenais, Director General of the Municipality of Portage-du-Fort certify that there are sufficient credits available to carry out the expenditure mentioned above.

022-2024

RÉSOLUTION – COMPTES À PAYER LE 7 MARS 2024 / RESOLUTION - ACCOUNTS TO BE PAID March 7, 2024

Il est proposé par Jacques Guérette et résolu à l'unanimité de payer les comptes le 7 mars 2024 au montant de 3 467.79\$.

Adoptée

It is moved by Jacques Guérette and unanimously resolved to the pay the accounts on Jacques Guérette, 2024, in the amount of \$3 467.79.

Carried

Je soussignée Lisa Dagenais, Directrice générale de la municipalité de Portage-du-Fort, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

I, the undersigned, Lisa Dagenais, Director General of the Municipality of Portage-du-Fort certify that there are sufficient credits available to carry out the expenditure mentioned above.

INFORMATION - COMPTES ET RÉMUNÉRATIONS PAYÉS EN FÉVRIER 2024 / ACCOUNTS AND REMUNERATIONS PAID IN THE MONTH OF FEBRUARY 2024

Comptes / Accounts: 85 109.85\$

Rémunérations / Remunerations: 10 731.89 \$

023-2024

RÉSOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2024 – SÉANCE ORDINAIRE / MINUTES FROM THE FEBRUARY 7TH, 2024 REGULAR MEETING.

Il est proposé par Kim Elliott et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2024 soit accepté.

Adoptée

It is moved by Kim Elliott and unanimously resolved that the minutes from February 7th, 2024 regular meeting be accepted.

Carried

024-2024

RÉSOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2024 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE / MINUTES FROM THE FEBRUARY 22ND, 2024 SPECIAL MEETING.

Il est proposé par Kim Elliott et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2024 soit accepté.

Adoptée

It is moved by Kim Elliott and unanimously resolved that the minutes from February 22nd, 2024 special meeting be accepted.

Carried

025-2024

**RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT 021-2024 – FEUX À CIEL OUVERT /
ADOPTION OF THE BYLAW 021-2024 – OPEN AIR FIRES**

Il est proposé par Jacques Guérette et résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 021-2024 – Feux à ciel ouvert.

Adoptée

It is moved by Jacques Guérette and unanimously to adopt the bylaw 021-2024 – Open Air Fires.

Carried

026-2024

**RÉSOLUTION – TECQ 2024-2028 – RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA
TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024-2028) –
NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA**

ATTENDU QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024-2028;

ATTENDU QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

ATTENDU QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être substantiellement majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3.5% par année;

ATTENDU QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garage, hôtel de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

ATTENDU QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

ATTENDU QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

ATTENDU QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Il est proposé par Dominic Bisson et résolu que la municipalité de Portage-du-Fort demande aux gouvernements du Québec et du Canada

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- De doubler les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une indexation annuelle de 3.5% de l'enveloppe pour la durée de l'entente;

- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux et des ouvrages de rétention dans les travaux admissibles.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, aux députés, M. André Fortin de l'Assemblée nationale et à Mme Sophie Chatel, la Chambre des communes, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

INFORMATION – TECQ 2019-2023

La municipalité a un montant restant de la TECQ 20218-2023 de 150 399.00\$. Les membres du conseil suggèrent de remplacer les fenêtres du 2^e étage de la salle municipale. Nous obtiendrons 2 soumissions pour ces travaux. / The Municipality has \$150,399.00 remaining from the TECQ 20218-2023. Council members suggest replacing the windows on the 2nd floor of the municipal hall. We will obtain 2 quotes for this work.

026-2024-1 RÉSOLUTION – TECQ 2019-2023

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années **2019 à 2023**;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu par Jacques Guérette que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation #2 de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

INFORMATION – ART PONTIAC ART

Une demande de renouvellement d'adhésion de 35\$. Les membres du conseil refusent. / A request for membership renewal of \$35. Council members refuse.

027-2024

LETTRE DE SUPPORT – CHALK RIVER

- ATTENDU QUE** le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface vise à aménager une installation de gestion des déchets radioactifs sur le site des Laboratoires nucléaires canadiens de Chalk River (LNC) ;
- ATTENDU QU'il** est prévu que l'installation de gestion des déchets près de la surface aura une durée de vie d'au moins 50 ans et, tel que proposé, serait située à moins d'un kilomètre de la rivière des Outaouais, à environ 200 kilomètres au nord-ouest d'Ottawa et en amont de la MRC de Pontiac ;
- ATTENDU** que la MRC de Pontiac a adopté une résolution C.M. 2021-12-04 afin de demander le déplacement de l'installation vers un site bien éloigné de la rivière des Outaouais ;
- ATTENDU QU'en** vertu de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires, la proposition de LNC a reçu une approbation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) pour construire l'installation de déchets ;
- ATTENDU QUE** la récente décision de la CCSN contrevient à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ;
- ATTENDU QUE** le Conseil réitère son appui aux Premières Nations Kitigan Zibi Anishinabeg et Kebaowek Nation ;

Il est proposé par Dominic Bisson et résolu à l'unanimité de la Municipalité de Portage-du-Fort que cette lettre supporte le Conseil de la MRC exhorte la CCSN, l'autorité compétente en la matière, de déplacer l'installation de stockage nucléaire en surface proposée vers un site bien éloigné de la rivière des Outaouais.

CORRESPONDANCE / CORRESPONDENCE

Une copie des correspondances a été envoyée par courriel aux membres du conseil. / A copy of all correspondences has been sent to the councillors via email.

028-2024

LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT

Il est proposé par Kim Elliott que cette séance se termine à 20h56.

Adoptée

It is proposed by Kim Elliott that this meeting be adjourned at 8:56pm.

Carried

Lynne Cameron
Mairesse / Mayor

Lisa Dagenais
Directrice générale